

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	D_HOTEL DE VILLE	Numéro	751108
Adresse du site	70, rue François Miron	Hauteur	R+6 (20.60m)
Bailleur de l'immeuble	Social - RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/09/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre entre 3.89m et 4.88m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (20.6m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 4V/m - 120° < 3V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 4V/m - 120° < 3V/m - 240° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25.4m		

Incidence visuelle

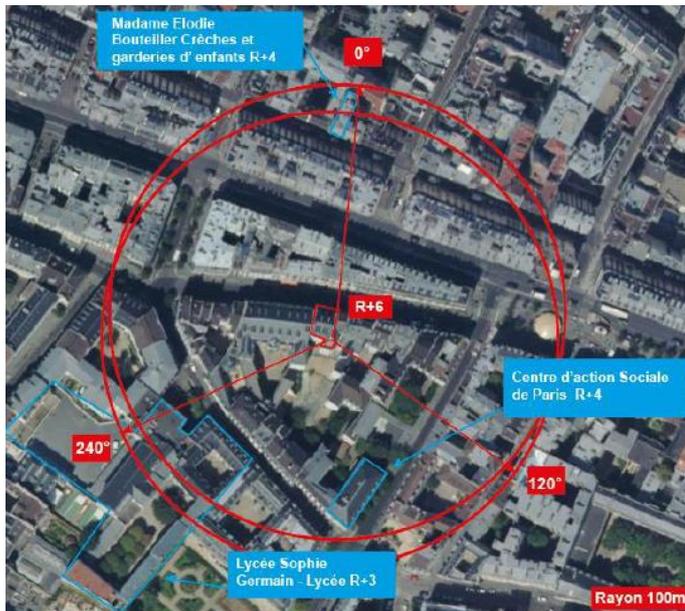
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

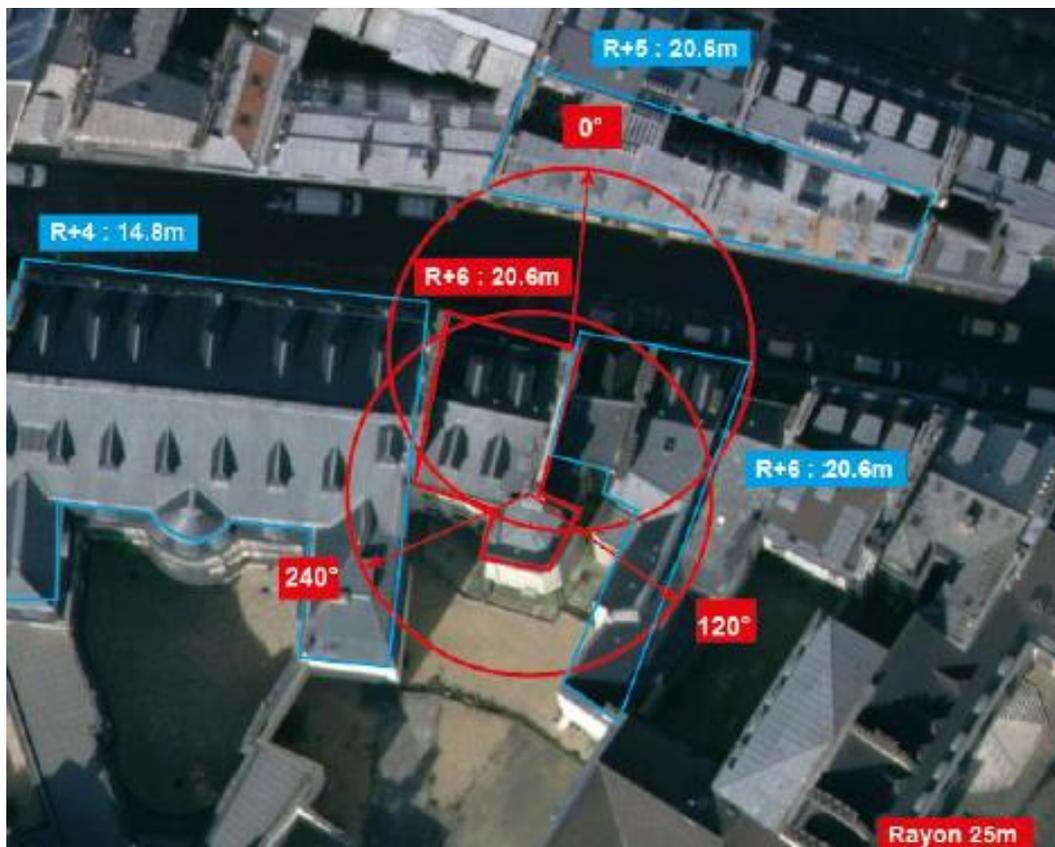
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre d'action Sociale de Paris – Résidence appartement – Activités hospitalières	1 Rue de Fourcy 75004 PARIS	14.80m	Non	65.14m	0.78V/m
Lycée Sophie Germain - Lycée	9 Rue de Jouy 75004 PARIS	11.90m	Oui	74.33m	0.23V/m
MADAME ELODIE BOUTEILLER Crèches et garderies d'enfants	24 RUE DU ROI DE SICILE 75004	14.80m	Oui	95.12m	0.05V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	22.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	22.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

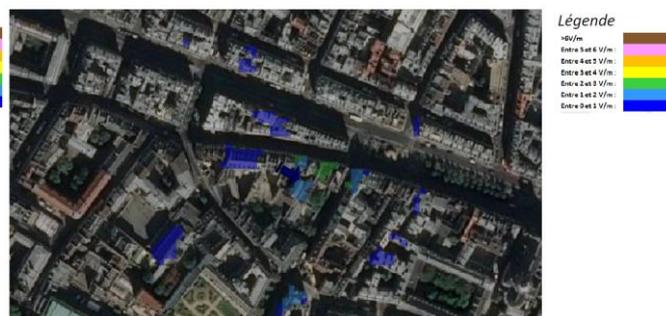
ii. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux
Inchangé.

SANS MODIFICATION VISUEL

Vue des Azimuts

0°

Azimut 0 :

PAS DE PHOTO POUR CAUSE D'ACCES NACELLE AUX ANTENNES

120°

Azimut 1 :

PAS DE PHOTO POUR CAUSE D'ACCES NACELLE AUX ANTENNES

240°

Azimut 2

PAS DE PHOTO POUR CAUSE D'ACCES NACELLE AUX ANTENNES